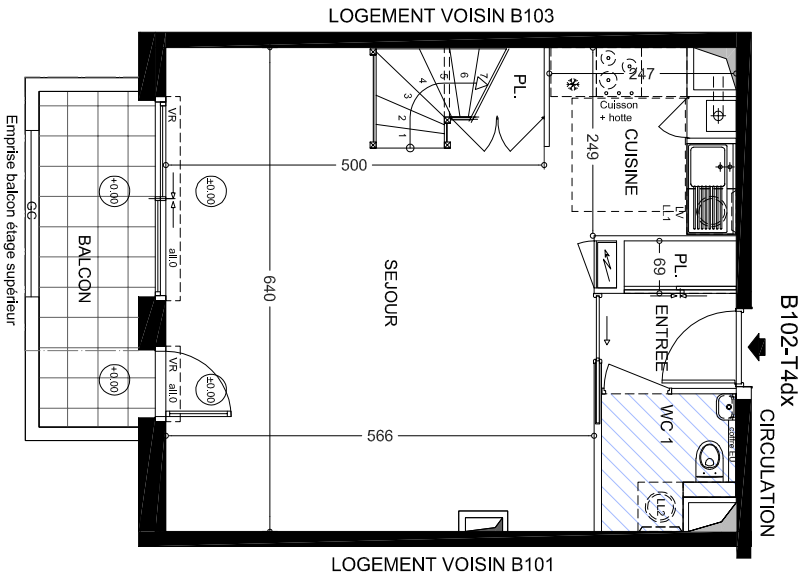
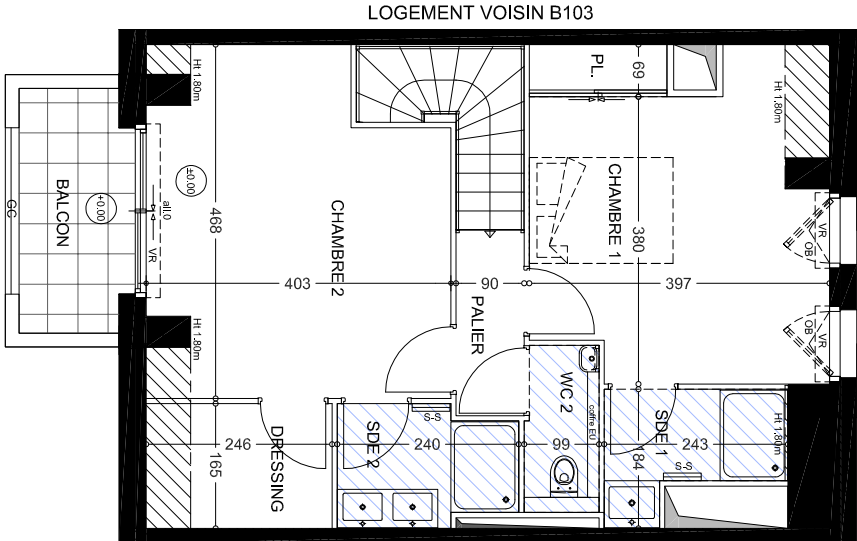


VILLA CONSTANCE

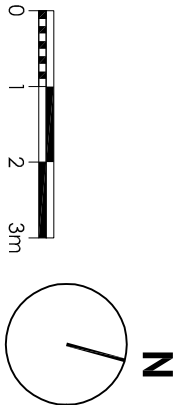


Plan du niveau R+1



Plan du niveau R+2

Coupe du logement duplex



Légende :

Zone PMR et cercle de manœuvre

Tableau électrique

Cloison amovible

Sofite Faux-Plafond

Dalles sur plots

Porte-fenêtre ouvrant à la française + Volet roulant

Porte-fenêtre coulissante + Volet roulant

Fenêtre Oscillo-battant ouvrant à la française + Volet roulant

Chaudière gaz

Gaine technique

Faux-Plafond

Dalles sur plots

Porte-fenêtre ouvrant à la française + Volet roulant

Porte-fenêtre coulissante + Volet roulant

Fenêtre Oscillo-battant ouvrant à la française + Volet roulant

PF : Porte-fenêtre

FE : Fenêtre

OB : Oscillo-battant

VR : Volet roulant

all : Allège

GC : Garde-corps

PV : Pare-vue

LL : Lave-vaisselle

SS : Séche serviette

GIBOIRE

02.40.47.47.77

34, rue de Strasbourg - CS 70 213

44 002 NANTES Cedex 1

Plan de vente

89-90 av., des Ondines - 3 av., Jouffroy
44500 LA BAULE

B102 non PMR

Bâtiment :	Niveau :	Type :
B	R+1 / R+2	T3 duplex

SURFACES	HABITABLES	UTILES
Entrée	3.25	3.25
Séjour - Cuisine	38.90	38.90
Salle d'Eau 1	3.35	3.40
Salle d'Eau 2	3.50	3.50
WC 1	2.90	2.90
WC 2	2.10	2.10
Palier	2.20	2.20
Dressing	3.05	4.00
Chambre 1	15.60	16.70
Chambre 2	16.25	17.40
TOTAL	91.10	94.35

NOTA : La surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.

SURFACES ANNEXES
Balcons
10.10

Nota :
Des modifications mineures ou des aménagements de détail nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le caléfrage (yline, découpes) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même l'implantation des végétaux. Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (tels, etc...) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation que, les hauteurs sous plafond = 2,50 m environ, nos zones avec faux-plafond repérées sur plan, et hauteur réduite sous poutres ou solives.

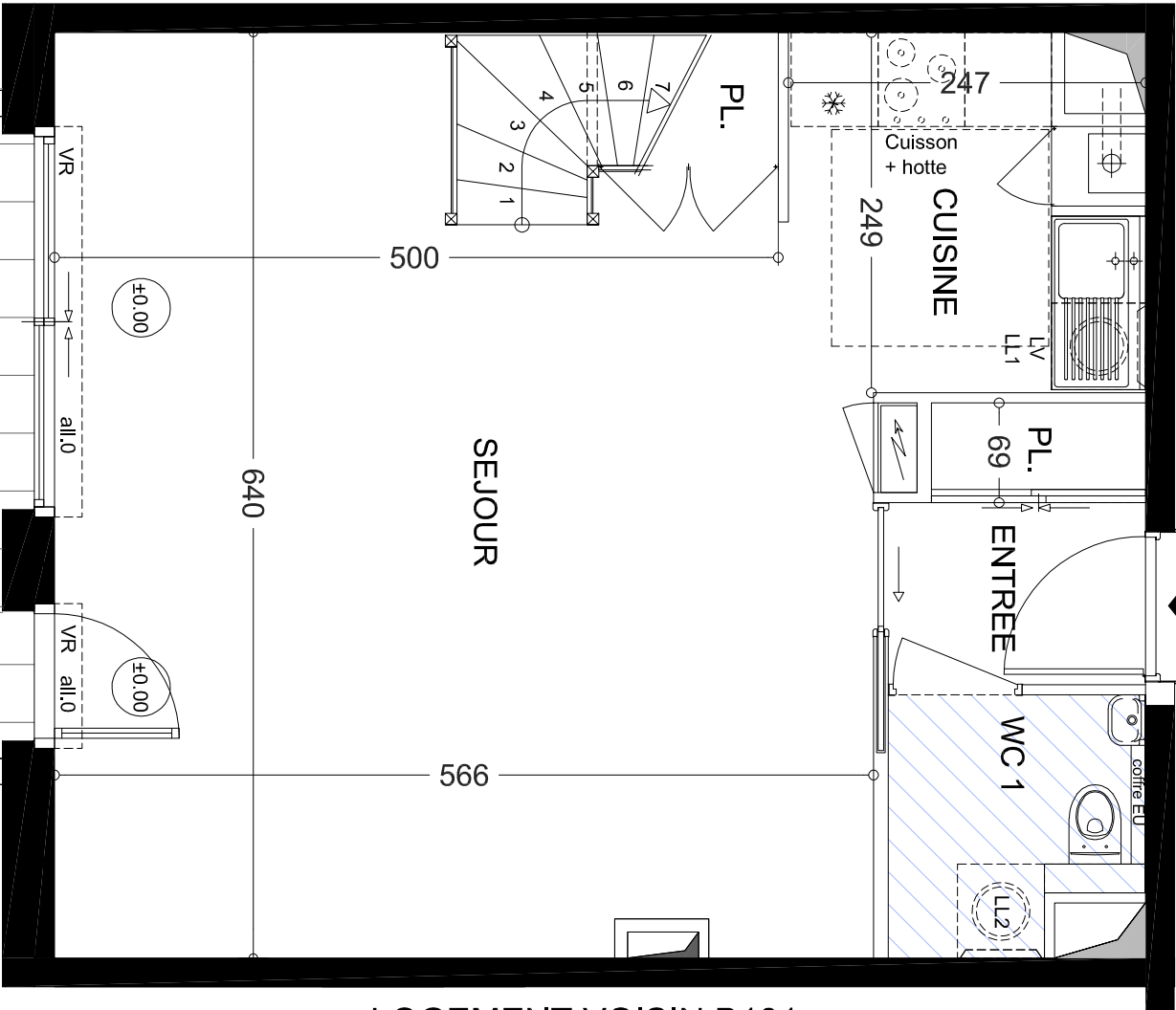
Date du plan : 07/11/2024

Indice : V1

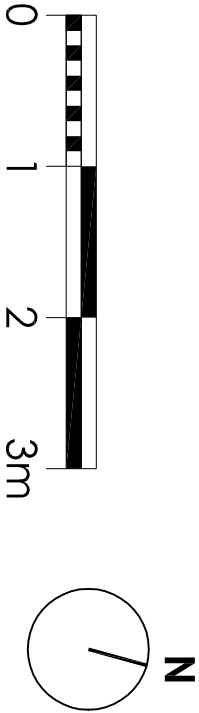
VILLA CONSTANCE

B102-T4dx

CIRCULATION

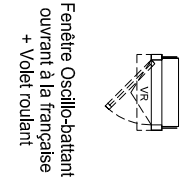
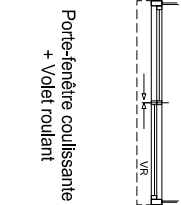
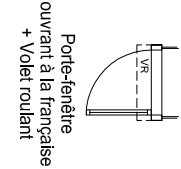
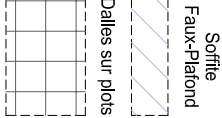
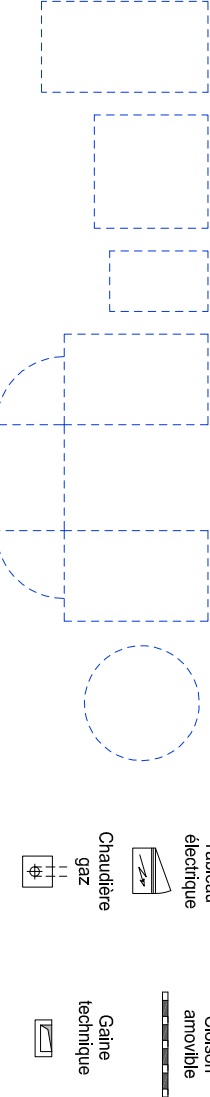


Emprise balcon étage supérieur



Légende :

Zone PMR et cercle de manœuvre



PF : Porte-fenêtre
FE : Fenêtre
OB : Oscillo-battant
VR : Volet roulant
all : Allège
GC : Garde-corps
PV : Paravue
LV : Lave-vaisselle
LL : Lave-linge
SS : Séche serviette

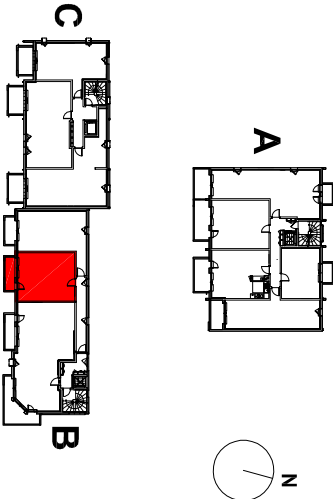


02 40 27 47 17
34, rue de Strasbourg - CS 70 213
44 002 NANTES Cedex 1

Plan de vente



89-90 av., des Ondines - 3 av., Jouffroy
44500 LA BAULE



Plan de repérage

B102 non PMR

Bâtiment :

B

Niveau :

R+1

Type :

T3 duplex

SURFACES	HABITABLES	UTILES
Entrée	3.25	3.25
Séjour - Cuisine	38.90	38.90
Salle d'Eau 1	3.35	3.40
Salle d'Eau 2	3.50	3.50
WC 1	2.90	2.90
WC 2	2.10	2.10
Paller	2.20	2.20
Dressing	3.05	4.00
Chambre 1	15.60	16.70
Chambre 2	16.25	17.40
TOTAL	91.10	94.35

NOTA : La surface des pièces est incluse dans celle des pièces attenantes.

SURFACES ANNEXES
Balcons
10.10

Nota :

Des modifications mineures ou des aménagements de détail nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif peuvent être apportés aux plans. Une différence maximale de 5 % par rapport aux surfaces des pièces sera considérée comme admissible. Les hauteurs sous plafond sont données hors épaisseur de revêtement de sol de finition. Le calepinage (y compris, découps) des revêtements extérieurs est purement indicatif, de même l'implantation des végétaux. Dans les cuisines, les indications tels que LL, LV, frigo, évier, sont représentées pour illustrer l'existence d'attentes eaux usées, eau potable, électricité permettant l'implantation ultérieure de ces équipements, dont l'emplacement n'est fourni qu'à titre indicatif. La fourniture des éléments mobiliers (tels, etc...) et de l'électroménager n'est pas prévue dans la prestation due. Les hauteurs sous plafond = 2,50 m environ, hors zones avec faux-plafond répétées sur plan, et hauteur réduite sous poutres ou solives.

Date du plan : 07/11/2024

Indice : V1

